



COMPTE-RENDU Séance du 2 juillet 2018

L'an deux mille dix-huit et le deux juillet, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de M. Patrick LABERNADIE, Maire.

Présents : Patrick LABERNADIE, Anne-Marie BARRAQUE, Chantal BECAAS, Guy CLAVERE, Marie PEES, Marie-Christine GARROCO, Paul LAMOURE, Jean-Michel BASCUGNANA, Marie-Claude PINOUT, Solange BECAAS, Richard BELLON

Excusés : Jacques BELTRAN, Laurent MARQUE (procuration à Jean-Michel BASCUGNANA), Etiennette CURT (procuration à Anne-Marie BARRAQUE), Jean-Jacques ALBIRA (procuration à Richard BELLON)

Secrétaire de séance : Richard BELLON

Désignation du secrétaire de séance : Richard BELLON

Question n° 1 : Approbation du procès-verbal de la séance du 22 mai 2018

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 22 mai 2018

Question n° 2 : ELECTRIFICATION RURALE - Programme « Rénovation et création d'éclairage public sécuritaire (SDEPA) 2018 » - APPROBATION du projet et du financement de la part communale - Affaire n° 17EP062

Il s'agit des travaux d'enfouissement du réseau Basse tension Boulevard Lapenne, rue Espalungue (depuis le croisement avec le lotissement Espalungue jusqu'au croisement avec la rue Carnot) et une partie de la rue Carnot jusqu'au nouveau poste.

Le montant des travaux s'élève à 37 725.33 €.

La participation communale s'élève à 18 385.88 € et 1 376.84 € de frais de gestion. Ces travaux seront financés sur fonds propres.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le montant des travaux et le financement.

Question n° 3 : ELECTRIFICATION RURALE - Programme « Face C 2018 » - APPROBATION du projet et du financement de la part communale - Affaire n° 15EF071

Il s'agit des travaux d'enfouissement du réseau Basse tension issue du poste PELECCQ

Le montant des travaux s'élève à 151 006.50 €.

La participation communale s'élève à 57 364.35 € et 5 489.29 € de frais de gestion. Ces travaux seront financés sur fonds propres.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le montant des travaux et le financement.

Question n° 4 : ELECTRIFICATION RURALE - Programme « Génie Civil Orange Option A 2018 » - APPROBATION du projet et du financement de la part communale - Affaire n° 16 TE 021

Il s'agit des travaux de génie civil Orange liés à l'enfouissement basse tension issu du poste Pélecq.

Le montant des travaux s'élève à 15 454.46 €.

La participation communale s'élève à 14 890.43 € et 564.03 € de frais de gestion. Ces travaux seront financés sur fonds propres.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le montant des travaux et le financement.

Question n° 5 : Demande de dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par des évènements climatiques ou géologiques

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

DECIDE de réaliser les travaux de réfection de la voirie endommagée par la crue.

SOLLICITE une subvention auprès des services de l'Etat, au titre de la Dotation de Solidarité en faveur de l'Equipement des Collectivités Territoriales touchés par des évènements climatiques ou géologiques.

AUTORISE Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette opération.

Question n° 6 : Avis sur la réintroduction de l'ours

Où l'exposé du Maire, le conseil municipal, en l'état d'avancement du dossier :

- VOTE CONTRE la réintroduction d'ours dans les Pyrénées-Atlantiques.

ADOPTÉ : à 12 voix pour ; à 0 voix contre ; à 2 abstentions : M. Bascugnana et Mme Barraqué (pour la procuration de Mme Curt)